



CHARTRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

A l'intention des interlocuteurs et différents acteurs
des Rentes Genevoises – Etat au 31 mars 2022

1. PRÉVOYANCE RESPONSABLE DEPUIS 1849

1849

James Fazy, père de la Genève moderne et démocratique, crée les Rentes Genevoises : le tout premier établissement de prévoyance de Suisse. Cet engagement social ouvre la voie à la prévoyance moderne, et pose les bases de la Responsabilité sociale d'entreprise d'aujourd'hui.

2007

Les Rentes Genevoises confirment dans leurs principes de fonctionnement leur statut d'Établissement socialement responsable.

2008

Les Rentes Genevoises signent la charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance. Elle garantit l'application de règles éthiques en matière de comportement en tant qu'investisseur.

2020

Les Rentes Genevoises signent les Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI) dans le cadre de l'initiative financière de l'ONU pour l'environnement (UNEP-FI). Elles signent également les Principes pour une assurance responsable (UN-PSI).

A vocation mutualiste et sociale depuis toujours, il est naturel que nous inscrivions nos actions dans le respect des principes UN-PRI et UN-PSI, en intégrant notamment dans nos activités d'investissement les critères ESG (environnement, social, gouvernance).

Cet engagement repose sur des valeurs fortes, une vision claire et des principes universels reconnus. Il est résumé ci-après dans le chapitre 2, Investisseur responsable.





NOS VALEURS

Notre conduite et nos actions s'appuient sur quatre valeurs fortes qui nous permettent de toujours agir dans le respect et dans l'intérêt des assurés.

Sécurité

Garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valeurs à long terme.

Contemporanéité

S'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.

Anticipation

Prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permettent d'innover et de respecter nos engagements à long terme

Pérennité

Notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

NOTRE VISION

Une histoire, une volonté politique et des valeurs fortes nous offrent une vision claire sur le long terme. Cette vision est revue chaque année par le Conseil d'administration, qui l'a complétée en 2020 des principes ESG. Elle se décline de la manière suivante :



Fidèles à leur mission de promotion de la prévoyance depuis 1849, les Rentes Genevoises développeront toujours avec succès des solutions d'assurance individuelles et collectives adaptées aux besoins du marché.



Avec la volonté d'équilibrer, dans la pérennité, rendement et sécurité, les Rentes Genevoises conduisent leurs activités en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elles conjuguent ainsi innovation, expertise, rigueur, probité et responsabilité sociétale au service de leurs clients qu'elles accompagnent tout au long de leur vie.





NOS ENGAGEMENTS UN-PRI

→ Nous prenons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.	→ Nous sommes des investisseurs actifs et prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
→ Nous demandons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.	→ Nous favorisons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
→ Nous travaillons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.	→ Nous rendons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Les UN-PRI assistent le réseau mondial des signataires dans la mise en œuvre des Principes. Nous sommes un investisseur à long terme, qui agit en priorité dans l'intérêt de ses bénéficiaires et ses assurés.

C'est pourquoi il est primordial de comprendre la contribution des facteurs ESG dans la performance des investissements, le rôle de l'investissement sur l'ensemble des marchés financiers et l'impact de nos placements sur l'environnement et la société au sens large.





2. INVESTISSEUR RESPONSABLE

Près de 20 000 assurés et des relations qui s'inscrivent souvent sur plusieurs décennies sont autant de raisons d'assumer notre rôle d'investisseur responsable dans la durée :



En gérant nos investissements afin de favoriser les intérêts de nos assurés et de l'Etablissement sur le long, voire le très long terme. Nous contribuons à renforcer la capacité de l'économie à se décarboner et à se développer sainement.



En appliquant et en ratifiant les meilleurs standards internationaux en matière de développement durable, en priorité dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans le cadre de l'Accord de Paris 2015.



En nous engageant dans des actions concrètes pour préserver l'environnement, déclinées dans un plan d'action climatique qui ambitionne de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour chaque classe d'actif du portefeuille.



En intégrant les facteurs ESG et le risque climatique dans nos processus de gestion des investissements.



En exerçant nos droits en tant qu'actionnaire en Suisse et à l'étranger.



En communiquant de manière transparente sur nos engagements et sur les résultats obtenus.

Nous appliquons des approches d'intégration ESG qui se fondent sur des faits scientifiquement reconnus.

Ces approches, présentées ci-après, visent à avoir un impact sur l'économie réelle (locale et globale) et/ou à gérer les risques de l'Etablissement.





Gestion du parc immobilier

La gestion du parc immobilier s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU (énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables). Un effort particulier est porté sur la réduction des gaz à effets de serre avec une trajectoire de descente qui s'appuie sur un système de management des énergies. Ce système est certifié par la norme ISO 50001.

De plus, les Rentes Genevoises offrent sur le marché local des logements à loyers abordables, aux critères d'accessibilité adaptés.

Investissements d'impact

Des investissements d'impact dans des classes d'actifs peu ou pas liquides contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU en déployant des effets pérennes et directs dans l'économie.

Engagement auprès des instances dirigeantes

Indirectement, l'actionnariat actif et le dialogue avec les instances dirigeantes des entités qu'elles financent ainsi qu'avec les gérants de portefeuilles permettent aux Rentes Genevoises d'atteindre leurs objectifs ESG. Cela se concrétise par l'exercice des droits de vote, par un dialogue sur les thématiques ESG et par l'adhésion à des actions collectives d'investisseurs.

A ce titre, les Rentes Genevoises délèguent l'exercice de leurs droits sociaux à des sociétés, fondations ou associations professionnelles reconnues dont les objectifs sont identiques à ceux énoncés dans cette charte.

Exclusions

Les Rentes Genevoises privilégient une approche de dialogue et d'engagement plutôt que d'exclusion dans ses portefeuilles.

En effet, contrairement aux opérations de financement effectuées sur le marché primaire, les transferts de titres sur le marché secondaire (achats et ventes) entre différents acteurs financiers ne génèrent pas d'impact mesurable sur l'économie réelle aussi longtemps qu'ils n'affectent pas le coût et le volume du capital des entités financées.

Cependant l'exclusion de titres des portefeuilles est envisagée lorsque :

- L'engagement est infructueux ;
- Les risques deviennent trop importants ;
- L'Etablissement décide de suivre les recommandations spécifiques des associations et fondations professionnelles reconnues.

Le périmètre d'exclusion est documenté.





3

● TRANSPARENCE

Communication aux intéressés

Les Rentes Genevoises ont ratifié les Principes UN-PRI et UN-PSI qui imposent et garantissent une obligation de communication sur leur gestion des thématiques ESG. Ces communications publiques complètent les autres publications de l'Etablissement.

Mise à jour de la charte

Les Rentes Genevoises tiennent à jour la charte d'investissement responsable en intégrant les meilleures pratiques ainsi que les exigences pouvant découler des programmes UN-PRI et UN-PSI.

